

COMPTABLE GESTIONNAIRE

TP

Le titre professionnel est une certification professionnelle délivrée au nom de l'Etat par le Ministère chargé de l'emploi. Elle est de niveau III et est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (R.N.C.P.)

La formation se déroule en continu et en alternance.

L'objectif est d'acquérir les compétences nécessaires au poste de comptable gestionnaire.

COMPETENCES

Ce titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles :

○ ASSURER LA TENUE DE LA COMPTABILITE ET LA REALISATION DES PAIES COURANTES

- Organiser et réaliser les travaux courants de comptabilité.
- Organiser et réaliser les travaux d'inventaire et l'arrêté des comptes.
- Etablir les paies courantes et les déclarations sociales.

○ ASSURER LES OBLIGATIONS FISCALES ET REGLEMENTAIRES

- Etablir les déclarations fiscales périodiques.
- Préparer les retraitements comptables pour l'information interne et externe et la consolidation.

○ ASSURER LE TRAITEMENT DES INFORMATIONS DE GESTION

- Analyser le compte de résultat de l'entreprise.
- Analyser le bilan de l'entreprise.
- Etablir la trésorerie prévisionnelle et les autres budgets.

EXEGO Formation – 26 rue des magasins généraux – 76600 LE HAVRE
02.35.20.80.88 / www.exego.fr



Votre contact : Isabelle LEGOY – isabelle.legoy@exego.fr